



Fidelity Investments Canada s.r.i. appuie l'accessibilité aux conseils financiers et la préservation du choix pour les investisseurs

Toronto, le 20 septembre 2018 — À la fin de la semaine dernière, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) ont proposé des modifications aux options d'achat de fonds communs de placement. Fidelity Investments Canada s.r.i. s'engage à protéger l'accès aux conseils financiers et à préserver la liberté de choix pour les investisseurs canadiens.

Des millions d'investisseurs canadiens nous confient leur épargne durement accumulée et nous prenons très au sérieux leur avenir financier et la confiance qu'ils nous témoignent. C'est pourquoi Fidelity partage les objectifs des ACVM, des organismes de réglementation et du gouvernement de l'Ontario visant à renforcer la protection des investisseurs et à promouvoir l'équité et l'efficacité des marchés financiers.

Nous saluons la récente décision des ACVM de ne pas interdire les commissions intégrées dans les fonds communs de placement. De plus, nous appuyons l'objectif du ministre Fedeli de permettre aux familles et aux investisseurs d'épargner en vue de la retraite et d'autres buts financiers. Nous applaudissons l'idée d'une collaboration avec les différents intervenants pour explorer les solutions envisagées, notamment le refus d'interdire les frais de souscription différés (aussi appelés « frais d'acquisition reportés ») dans les fonds communs de placement.

Nous appuyons les options permettant d'améliorer l'accès aux conseils financiers, de préserver le choix et de renforcer la protection des investisseurs.

-30-

Fidelity Investments Canada s.r.i.

En tant que l'une des plus grandes sociétés de gestion de placements du Canada, Fidelity Investments Canada s.r.i. gère une somme totale de 136 milliards de dollars sous forme de fonds communs de placement et d'actifs institutionnels. En date du 31 août 2018, ce montant englobe un actif de 36 milliards de dollars pour des clients institutionnels, y compris des régimes de retraite à prestations déterminées publics et privés, des mandats en sous-traitance, des fonds de dotation, des fondations, ainsi que d'autres actifs de sociétés pour le compte de clients provenant de toutes les régions du Canada.

Fidelity Investments Canada s.r.i. propose aux investisseurs canadiens une gamme complète de fonds communs de placement regroupant des titres canadiens, étrangers et axés sur le revenu, de même que des solutions de répartition de l'actif, des solutions gérées, des FNB et un programme destiné aux clients fortunés. Les Fonds Fidelity sont offerts par l'intermédiaire de divers réseaux de distribution axés sur les services-conseils tels que les planificateurs financiers, les courtiers en placements, les banques et les sociétés d'assurance.

Veillez lire le prospectus d'un fonds et consulter votre conseiller en placements avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et le rendement passé pourrait ou non être reproduit. Les investisseurs paieront des frais de gestion et des charges et pourraient devoir verser des commissions ou des commissions de suivi; de plus, ils pourraient réaliser un profit ou subir une perte.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :

Chris Pepper,
Vice-président, Affaires de la société
Fidelity Investments Canada s.r.i.
Bureau : 416-307-5388
Cellulaire : 416-795-7762
Courriel : chris.pepper@fidelity.ca